

acharné du débat, mais à l'esprit un peu confus. Je le dis pour plusieurs raisons. Il semble avoir du mal à accepter le dégrèvement d'impôt accordé aux industries de fabrication. D'une part, il propose qu'on la mette en vigueur dès le 1^{er} juillet, soit dans quelques jours, parce que l'industrie a besoin actuellement de ce stimulant vu l'incertitude qui règne quant à la demande au détail. Eh bien, monsieur l'Orateur, j'ai démontré à quel point sa position est faible, fausse et transparente à ce sujet.

Il ajoute ensuite qu'il doute de l'opportunité d'un dégrèvement fiscal pour les industries de fabrication. D'après lui, il faudrait répartir les fonds correspondant à ce dégrèvement entre les fabricants d'après le nombre des emplois qu'ils créent. Je demande au député s'il ne s'inspire pas ici de l'idéologie du NPD et s'il ne propose pas une intervention massive de l'État par laquelle on enverrait des vérificateurs constater à une certaine date le nombre de personnes qu'emploie chaque compagnie, et de même un autre jour. C'est peut-être ce qu'il veut—être chargé de créer une nouvelle bureaucratie.

M. Douglas: Vous ne sauriez avoir plus grande bureaucratie que celle que vous avez maintenant.

L'hon. M. Hees: Ce serait bien simple.

L'hon. M. Gillespie: Voici la motion:

La Chambre exprime le regret que les dépenses engagées par le gouvernement au titre de programmes d'initiatives n'aient pas réussi à stimuler la production et le commerce dans le domaine des biens et des services au Canada ni à offrir aux Canadiens de meilleures perspectives d'emploi productif.

A mon avis, cette motion se fonde sur trois prémisses fausses. On y prétend d'abord qu'on doit juger les programmes d'initiatives en fonction du résultat immédiat, qu'on doit s'attendre à en retirer tout de suite un avantage. En y réfléchissant bien, nos vis-à-vis seront vite persuadés que les primes versées constituent un placement pour l'avenir.

L'hon. M. Hees: J'attends depuis quatre ans et rien ne s'est produit.

L'hon. M. Gillespie: Je vais vous citer des chiffres. L'honorable représentant de Prince Edward-Hastings parle beaucoup de statistiques d'exportation. Il semble oublier que, sous le régime de son parti entre 1957 et 1962, notre balance commerciale a accusé un déficit les quatre premières années; il y a eu un petit excédent les deux dernières années. Or chaque année, sauf une, depuis que les libéraux sont au pouvoir, l'excédent commercial a été plus élevé que celui de la meilleure année du régime conservateur.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Gillespie: En 1970, notre pays avait un excédent commercial d'un peu moins de 3 milliards, environ 15 fois plus que pendant la meilleure année sous le régime dont faisait partie le député de Prince Edward-Hastings. Il a eu le toupet de dire que le gouvernement devrait faire une campagne d'exportation, alors que les chiffres démontrent clairement que le gouvernement actuel et les gouvernements libéraux qui l'ont précédé, depuis que le député a été ministre du Commerce, ont enregistré des gains sans précédent dans les annales de notre commerce. Peu perspicaces au sujet des stimulants à l'initiative, ils s'imaginent qu'ils vont donner des résultats du jour au lendemain. Quand on sait en quoi consiste un stimulant et comment il exerce son action, on doit comprendre qu'il

faut lui laisser le temps de faire son œuvre. C'est un grain qu'on met en terre et qui donnera des fleurs. Ce n'est pas une plante qu'un arrosoir peut faire revivre en temps de sécheresse.

• (1620)

Je me rappelle des exemples de Robert Townsend dans son ouvrage «Up the Organization» que des députés ont peut-être lu, où il nous dépeint les jeunes directeurs impatients qu'il lui a été donné de rencontrer. Ils agissaient, à ses yeux, à la façon d'un homme qui arracherait les fleurs du sol pour en examiner les racines. Les conservateurs agissent de même à mon avis, à l'égard des stimulants. Ils refusent d'y voir un travail en profondeur comme celui de la graine que l'on plante et qui germe.

Leur seconde erreur, selon moi, c'est de croire que les programmes de stimulants agissent d'une façon ou d'une autre en vase clos, en dehors des politiques fiscales ou des méthodes de formation en usine, en dehors d'une certaine façon de la formation professionnelle ou des politiques monétaires. Le parti de l'opposition n'a pas saisi le sens des stimulants, leur façon de s'exercer de concert avec d'autres politiques. Quelques-unes de nos politiques de stimulants portent sur les disparités régionales—la question de situer l'emploi. D'autres, sur la modernisation et l'expansion. D'autres, sur les nouvelles techniques et les nouveaux produits et d'autres encore, sur les nouveaux marchés. Tous ces programmes de stimulants visent à partager les risques des fabricants conformément à un objectif national.

Il y a aussi les politiques d'encouragement à l'épargne, et à cet égard, je me reporte aux remarques prononcées la semaine dernière à Winnipeg par le ministre des Finances (M. Turner) devant l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières. Il a dit:

Bien que l'on entende souvent des gens se plaindre d'une prétendue absence d'incitation à épargner dans notre pays, il n'en reste pas moins que le taux d'épargne des Canadiens est extraordinairement élevé. Pendant la seconde moitié des années 60, l'épargne totale au Canada a été en moyenne de 24 p. cent du revenu national, comparativement à 18 p. cent aux États-Unis et au Royaume-Uni pour la même période. Pour la seule année 1971, l'épargne personnelle a augmenté de plus de 25 p. cent et l'actif de nos principales institutions financières s'est accru de 13 p. cent.

Je le mentionne simplement parce que l'épargne est un des aspects que visent les encouragements. D'autres ministériels traiteront des programmes d'encouragement au cours du débat actuel.

Je voudrais aborder trois autres questions par rapport à ce que j'ai appelé les fausses prémisses de cette motion, dont on pourrait dire qu'on a choisi le mauvais sujet, pour de mauvaises raisons, en temps inopportun. On y parle de la nécessité de stimuler la production et le commerce, ainsi que l'emploi. Premièrement, suivant l'un des prémisses, à l'égard de l'emploi au Canada, on aurait manifesté de l'inertie, c'est le mot employé, je pense, par un ou deux des vis-à-vis. Sans doute, à présent les vis-à-vis devraient savoir que notre gouvernement est sans pareil au monde quand il s'agit de créer des emplois. Depuis trois ans, il a été créé au Canada relativement plus d'emplois que dans tout autre pays industrialisé. Par exemple, le Japon, avec une population de 100 millions, est réputé être le pays le plus industrialisé au monde, un pays d'énorme croissance. Or, entre 1967 et 1971, l'augmentation des effectifs de la main-d'œuvre au Japon a été de 741,000 travailleurs. Pendant la même période de quatre ans, au Canada, la hausse de la population active—non pas de la main-d'œuvre, mais de la population active—a été de 700,000, c'est-à-dire légè-